



## **DELIBERATION N°2024/12/157 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

### **OBJET**

**Modification des représentants de la filière Tourisme au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Autonome gestionnaire du Service Public Administratif de l'Office de Tourisme « Cœur de Petite Camargue » - Collège des Socio-Professionnels**

Séance du 11 décembre 2024  
Date de convocation : 5 décembre 2024  
Membres en exercice : 37  
23 présents – 32 votants

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

### **Présents**

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Joël TENA, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Katy GUYOT, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7<sup>e</sup> Vice-Président, Didier LEBOIS, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Bruno PASCAL, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président – Leila AMROUT, 1<sup>er</sup> Membre délégué, Christian SOMMACAL 2<sup>ème</sup> Membre délégué – Mesdames Véronique BENEZET, Carole CALBA, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Nelly RUIZ et Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Messieurs Serge GARNIER, André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Farouk MOUSSA, Rodolphe RUBIO et Mohammed TOUHAMI, Conseillers Communautaires.

### **Absents ayant donné procuration**

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à André BRUNDU
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Leila AMROUT
- Madame Véronique VAUTRIN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Madame Nadia BELAOUNI a donné procuration à Christiane ESPUCHE
- Madame Rachida OUJEDDOU a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Joël TENA
- Madame Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT

### **Absents**

Christophe TICHET – Jean-Louis MEIZONNET

### **Absents excusés**

Carole CALBA - Sandrine RIOS – Serge GARNIER

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

## **RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE**

### **EXPOSE**

Conformément à l'article R.2221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme organisé sous forme de régie dotée de la seule autonomie financière et les modalités de désignation de ses membres sont fixées par délibération du Conseil de Communauté.

Par délibérations N°2022/12/125 du 12 décembre 2022, N° 2023/05/51 du 10 mai 2023, puis par délibération N° 2024/02/13 du 13 février 2024, le Conseil de Communauté successivement a approuvé les modifications de la liste des représentants de la filière du Tourisme au sein du collège des socio-professionnels du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de petite Camargue.

Monsieur Bertrand JOLIVEL, hébergeur, propriétaire d'un gîte touristique sur la commune de Vauvert, souhaite démissionner de son mandat de représentant titulaire de la filière des hébergements touristiques.

Monsieur Stéphane RAVAILLER, hébergeur, propriétaire d'un gîte touristique sur la commune de Le Cailar, est candidat à son remplacement.

Madame Sylvie BROUES, hébergeur, propriétaire de chambres d'hôtes sur la commune de Vauvert, souhaite démissionner de son mandat de représentant titulaire de la filière des hébergements touristiques

A ce jour, il n'y a pas de candidat à son remplacement.

Monsieur Jean-Luc TOURLONIAS, hébergeur sur la commune de Vauvert a cessé son activité. N'étant alors plus partenaire de l'Office de Tourisme, il ne peut donc plus siéger au sein de son conseil d'exploitation en tant que membre suppléant de la filière Hébergement. Il convient donc de le remplacer.

Monsieur Aurélien RIBES, hébergeur, propriétaire d'un gîte touristique sur la commune d'Aubord, est candidat à son remplacement.

Madame Sylvie RIOS, des Calèches de Camargue sur la commune de Le Cailar, souhaite démissionner de son mandat de représentant titulaire de la filière des activités de découverte et de loisirs, et de fait de son mandat de Vice-Présidente du conseil d'exploitation.

Monsieur Serge GIUSTI, prestataire des calèches "Camargue Autrefois" sur la commune de Le Cailar, est candidat à son remplacement.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'assemblée communautaire de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf disposition législative ou réglementaire contraire.

Il est donc proposé de procéder au remplacement des seuls représentants des socio-professionnels du territoire issus des filières touristiques représentatives du territoire, selon les candidatures reçues.

### **PROPOSITION**

**Vu** l'article 3 des statuts de la Communauté de communes de Petite Camargue relatif à sa compétence en matière de développement économique incluant la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

**Vu** les articles R.2221-3 à R.2221-10, R.2221-63 à R.2221-66 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux dispositions générales applicables aux régies dotées de la seule autonomie financière chargées de l'exploitation d'un service public à caractère administratif, et en particulier au conseil d'exploitation ;

**Vu** les statuts de l'Office de Tourisme sous forme de service public administratif, régie doté de la seule autonomie financière, en particulier la section 1- article 5 relatif à la composition du conseil d'exploitation ;

**Vu** l'avis du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme du 19 novembre 2024 ;

**Vu** l'avis de la commission « Développement touristique » du 19 novembre 2024 ;

**Vu** l'avis du Bureau Communautaire du 03 décembre 2024 ;

### **Il est proposé au Conseil de Communauté :**

- D'APPROUVER le remplacement de Monsieur Bertrand JOLIVEL par Monsieur Stéphane RAVAILLER en qualité de membre titulaire de la filière Hébergements du collège des Socioprofessionnels du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue;

- D'APPROUVER le remplacement de Monsieur Jean-Luc TOURLONIAS par Monsieur Aurélien RIBES en qualité de membre suppléant de la filière Hébergements du collège des Socioprofessionnels du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue;

- D'APPROUVER le remplacement de Madame Sylvie RIOS par Monsieur Serge GIUSTI en qualité de membre titulaire de la filière des Activités de découverte et de loisirs du collège des Socioprofessionnels du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue;

- D'ACTER la vacance d'un mandat de représentant titulaire des hébergements en l'absence de candidats à ce jour ;

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant(e), à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Proposition de liste des représentants titulaires et suppléants au conseil d'exploitation du service public administratif Office de tourisme Cœur de Petite Camargue - Collège des socio-professionnels :

FILIERE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Filière Hébergement	<b>M. Stéphane RAVAILLER</b> Gîte – Le Cailar  <b>Mme Pascaline ZAPATA</b> Gîtes – Franquevaux  <b>Mandat vacant</b> Chambres - -	<b>M. Aurélien RIBES</b> Gîtes – Aubord  <b>Mme Khadija SAHRAOUI - BISCHOFF</b> Chambres – Vauvert  <b>M. Richard GONCALVES</b> Chambres - Vauvert
Filière Restauration	<b>M. Olivier MENANTEAU</b> Restaurant – Vauvert  <b>M. Rafaël JORDAN</b> Restaurant - Vauvert	<b>Mme Evelyne GUYON</b> Restaurant – Vauvert  <b>M. Mohamed BOUMEDINE</b> Traiteur – Vauvert
Filière Produits du Terroir (producteurs et commerçants)	<b>M. Dominique PAGES</b> Boucherie - Vauvert	<b>Mme Valérie MOINE</b> Domaine viticole - Beauvoisin
Filière Traditions camarguaises	<b>Mme Aurélie PUIG</b> Manade de chevaux - Le Cailar	<b>M. Jean-Elie AGNEL</b> Manade de taureaux - Le Cailar
Filière Activités de Découverte et de Loisirs (culturelles, de loisirs, sportives, nautiques)	<b>M. Serge GIUSTI</b> Calèches - Le Cailar  <b>M. Olivier BAYLE</b> Safari 4x4 – Franquevaux	<b>M. Jean-Marie ESPUCHE</b> Guide Ornithologue - Montcalm
Filière Artisans, Services et Bien-Être	<b>M. André CALBA</b> Sagneur – Aimargues	<b>M. Gilles TREZIT</b> Réparateur Vélo - Beauvoisin

## **DECISION**

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

*DECIDE*

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

**Le Président,**

**André BRUNDU**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)